

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1966.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, autorisant l'approbation de l'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière, signé à Paris le 10 mars 1965,

Par M. Pierre de CHEVIGNY,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 22 décembre 1966. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 21 décembre 1966, page 2796, 2^e colonne.)

(1) Cette commission est composée de: MM. Vincent Rotinat, *président*; Pierre de Chevigny, Marius Moutet, Philippe d'Argenlieu, *vice-présidents*; le général Antoine Béthouart, Georges Repiquet, Jean de Lachomette, *secrétaires*; Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Jean Berthoin, Raymond Boin, Marcel Boulangé, Julien Brunhes, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Georges Dardel, le général Jean Ganeval, Lucien Gautier, Robert Gravier, Georges Guille, Raymond Guyot, Gustave Héon, Bernard Lafay, Charles Laurent-Thouverey, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuët, Marcel Lemaire, Louis Martin, André Monteil, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Henri Parisot, Jean Périquier, le général Ernest Petit, Guy Petit, Alain Poher, Edouard Soldani, Jacques Soufflet, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Paul Wach, Michel Yver.

Voix les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 2276, 2287 et In-3° 647.

Sénat : 183 (1966-1967).